

# BFT FRANCE FUTUR ISR - I

REPORTING

Communication  
Publicitaire

28/02/2022

ACTION ■

Article 9 ■ Label Relance, Label ISR

## Données clés (Source : Amundi)

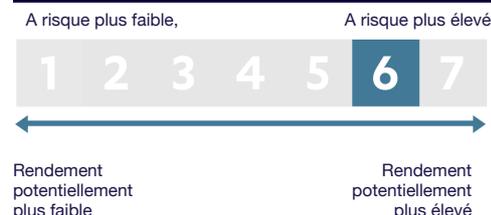
Valeur Liquidative (VL) : **2 507 745,83 (EUR)**  
 Date de VL et d'actif géré : **28/02/2022**  
 Actif géré : **774,91 (millions EUR)**  
 Code ISIN : **FR0011036912**  
 Code Bloomberg : **FRFUVIC FP**  
 Indice de référence :  
**100% FRANCE CAC MID & SMALL**  
 Indice comparatif : **100.0% CAC ALL TRADABLE**  
 Notation Morningstar "Overall" © : **3**  
 Catégorie Morningstar © :  
**FRANCE SMALL/MID-CAP EQUITY**  
 Nombre de fonds de la catégorie : **186**  
 Date de notation : **31/01/2022**

L'indice de référence est le seul indice officiel. L'indice comparatif est donné à titre d'information complémentaire.

## Objectif d'investissement (Source : Amundi)

L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans, une performance supérieure à l'indice CAC Mid & Small (dividendes réinvestis), indice représentatif de la performance des petites et moyennes entreprises françaises après prise en compte des frais courants, à partir d'une sélection d'actions d'entreprises françaises, tout en respectant une approche responsable ciblant un niveau d'émissions carbone inférieur en permanence de 30% à celui de l'indicateur de référence. La sicav est éligible au PEA.

## Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Amundi)

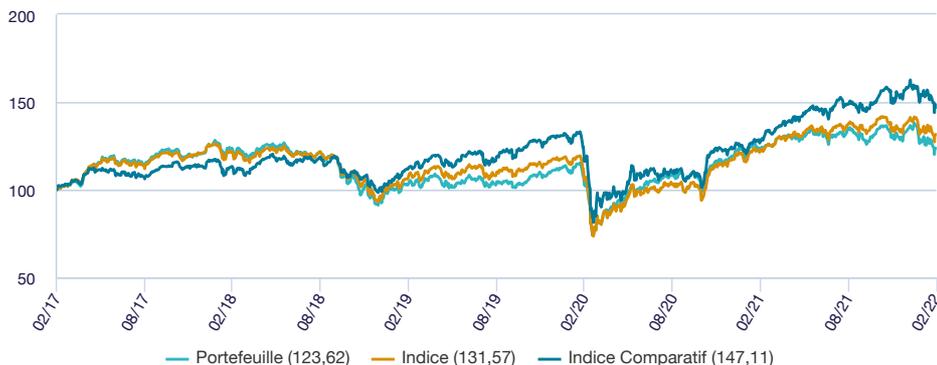


Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

labelRelance

## Performances (Source : Fund Admin)

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	31/12/2021	31/01/2022	30/11/2021	26/02/2021	28/02/2019	28/02/2017	-
<b>Portefeuille</b>	-8,07%	-3,36%	-4,43%	0,91%	19,53%	23,62%	-
<b>Indice</b>	-5,14%	-1,60%	-1,55%	8,45%	22,11%	31,57%	-
<b>Ecart</b>	-2,93%	-1,76%	-2,88%	-7,54%	-2,59%	-7,95%	-
<b>Indice Comparatif</b>	-6,90%	-4,56%	-1,36%	16,21%	31,09%	47,11%	-

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Portefeuille</b>	13,08%	6,95%	16,97%	-21,30%	25,61%
<b>Indice</b>	18,58%	-0,13%	21,27%	-20,22%	23,80%
<b>Ecart</b>	-5,50%	7,09%	-4,30%	-1,08%	1,81%
<b>Indice Comparatif</b>	28,30%	-4,89%	27,84%	-10,03%	13,35%

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 69

### Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
NEXANS	5,61%
REXEL SA	5,46%
COVIVIO	5,01%
SCOR SE	4,71%
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	4,03%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	3,88%
SOITEC	3,88%
SOPRA STERIA GROUP SACA	3,62%
ELIS SA	3,24%
AEROPORTS DE PARIS	3,12%
<b>Total</b>	<b>42,57%</b>

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	13,50%	21,15%	18,79%
<b>Volatilité de l'indice</b>	12,63%	23,59%	20,12%
<b>Tracking Error ex-post</b>	3,52%	5,60%	4,90%
<b>Ratio d'information</b>	-2,02	-0,13	-0,26
<b>Ratio de Sharpe</b>	0,03	0,31	0,25
<b>Beta</b>	1,03	0,87	0,91

### Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
<b>Baisse maximale</b>	-42,37%
<b>Délai de recouvrement (jours)</b>	379
<b>Moins bon mois</b>	03/2020
<b>Moins bonne performance</b>	-19,86%
<b>Meilleur mois</b>	11/2020
<b>Meilleure performance</b>	15,32%

## ACTION



Fabrice Masson

Gérant de portefeuille



Lucas Gonon

Gérant de portefeuille

## Commentaire de gestion

Le début d'année s'avère plus compliqué et plus chahuté qu'attendu sur les marchés d'actions. La crise ukrainienne a brutalement fait irruption ces dernières semaines et a largement contribué à la forte correction intervenue depuis mi-février. Il faut dire que les incertitudes géopolitiques engendrées par cette guerre sont immenses et cette invasion a pris par surprise la majorité des investisseurs. En plus de la crise humanitaire, cette guerre aux portes de l'Europe renforce évidemment les incertitudes sur l'accès à l'énergie et aux matières premières, sur les potentielles tensions inflationnistes que cette situation va générer, et donc sur l'activité économique. Face à cela, l'amélioration de la situation sanitaire et les moindres craintes concernant le resserrement des politiques des banques centrales ne sont pas suffisantes pour compenser les incertitudes qui pèsent sur le moral des investisseurs.

Sur la période écoulée, les choix sectoriels sur BFT France Futur ont eu un impact légèrement négatif: la forte exposition sur le secteur de la chimie (-12,6%) a eu un impact défavorable. A l'inverse la forte sous-pondération sur le secteur de des services financiers (-5,4%) a été plutôt favorable.

Le choix de valeurs a eu un impact négatif sur le mois en raison notamment de l'impact de la position en Alstom (-20,1%) qui malgré une publication rassurante fin janvier a souffert de son exposition à la Russie. Concernant le secteur des résidences pour séniors (EHPAD) les positions sur Korian (-5,2%) et sur le groupe LNA (-18,1%) ont continué de souffrir à la suite de la publication du livre « Les Fossoyeurs » concernant de graves dysfonctionnements potentiels au sein de l'entreprise Orpea. Enfin la dégradation de la visibilité globale sur l'activité a pesé sur la performance des lignes des entreprises plus cycliques comme Derichebourg (-13,1%) ou encore Faurecia (-11,9%).

Du côté positif, le portefeuille a profité de son exposition sur Nexans (8,7%) qui a publié mi-février des résultats montrant une croissance organique de l'activité de 8,3% en 2021 et un doublement de son résultat net par rapport à 2020. La ligne en Worldline (+7,5%) a aussi bénéficié de la publication de ses résultats qui ont montré le retour d'une croissance soutenue de l'activité (+6,8%), ce qui a rassuré les investisseurs. La publication de GTT (+5,6%) a également été saluée.

En ce qui concerne les mouvements, nous avons soldé les positions sur le groupe Korian et le groupe Le Noble Age dans le secteur des EHPAD. Nous avons également allégé les lignes en Unibail-Rodamco, en Biomérieux, en Spie ou encore en Derichebourg. A l'inverse nous avons renforcé notre position sur OVH et initié des positions sur Remy Cointreau, Technip Energies et sur ID Logistics.

Les dernières semaines ont montré que les tendances sur les marchés pouvaient s'inverser avec une extrême rapidité. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a bien évidemment encore renforcé ces incertitudes. Dans ce contexte le positionnement prudent du portefeuille a donc été accru sur les derniers jours du mois. Nos choix sectoriels privilégient toujours l'industrie, l'immobilier et la chimie.

## Composition du portefeuille (Source : Amundi)

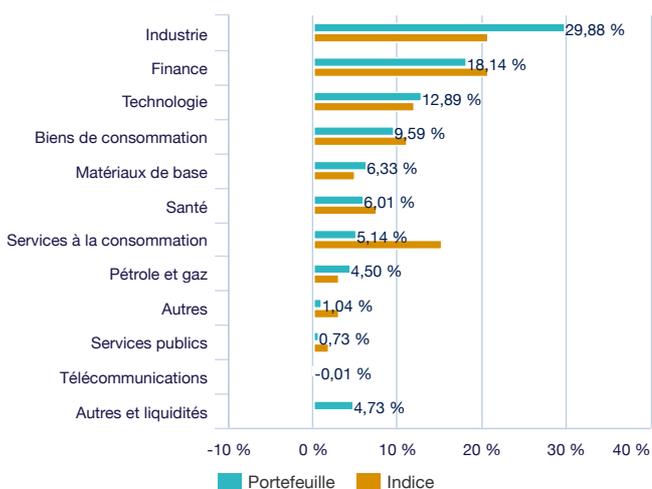
## Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
NEXANS	5,61%	1,66%	3,95%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	3,88%	-	3,88%
COVIVIO	5,01%	2,47%	2,54%
ALSTOM SA	2,52%	-	2,52%
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	4,03%	1,51%	2,52%
WORLDLINE SA/FRANCE	2,41%	-	2,41%
DERICHEBOURG SA	3,04%	0,63%	2,40%
REXEL SA	5,46%	3,44%	2,01%
SOPRA STERIA GROUP SACA	3,62%	1,63%	1,99%
ROBERTET SA	1,99%	-	1,99%
<b>Total</b>	<b>37,57%</b>	<b>11,34%</b>	<b>26,22%</b>

## Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

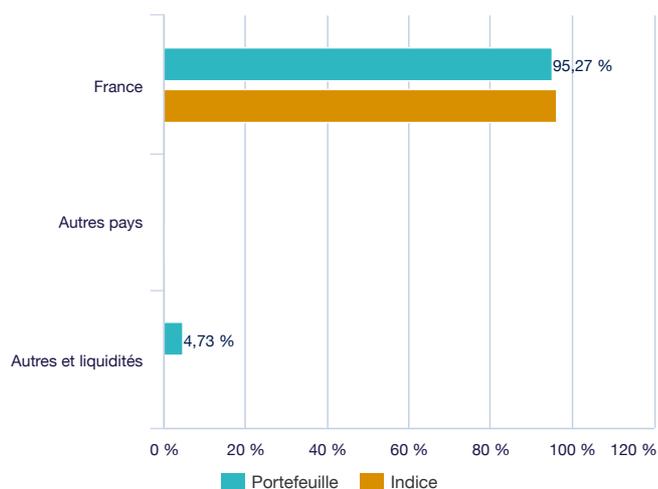
	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
LA FRANCAISE DES JEUX SAEM	-	2,90%	-2,90%
BOLLORE SA	-	2,86%	-2,86%
ALTEN LTD	-	2,83%	-2,83%
AMUNDI SA	-	2,73%	-2,73%
REMY COINTREAU SA	0,11%	2,80%	-2,69%
EURAZEO SE	-	2,30%	-2,30%
DASSAULT AVIATION SA	-	2,20%	-2,20%
CNP ASSURANCES	-	2,11%	-2,11%
RUBIS SCA	-	1,97%	-1,97%
SES SA	-	1,89%	-1,89%
<b>Total</b>	<b>0,11%</b>	<b>24,60%</b>	<b>-24,49%</b>

## Répartition sectorielle (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

## Répartition géographique (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

## ACTION ■

## Principaux achats / ventes sur le mois (Source : Amundi)

## Achats (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
REMY COINTREAU	5 000,00	889 750,41
TECHNIP ENERGIES NV	60 000,00	831 659,67
ID LOGISTICS GROUP	2 000,00	709 057,51
BENETEAU	4 000,00	59 463,77

## Ventes (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
LNA SANTE	215 000,00	-7 083 508,00
KORIAN	1 333 000,00	-23 841 311,81

## Renforcements de lignes (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
OVH GROUPE SAS	51 305,00	1 204 108,52
ADP	5 000,00	671 528,77
ROTHSCHILD AND CO	9 000,00	344 839,15
FNAC DARTY SA	5 000,00	255 418,89
ALSTOM	7 000,00	-58 197,53

## Allègements de lignes (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
IPSEN SA	5 000,00	-465 237,51
DERICHEBOURG	50 000,00	-558 663,85
SPIE SA	30 000,00	-636 343,56
BIOMERIEUX	7 000,00	-727 028,99
UNIBAIL RODAMCO WESTFIELD	31 000,00	-2 151 042,98

## ACTION ■

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	SICAV de droit français
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	18/12/2012
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Actions françaises
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0011036912
Souscription minimum: 1ère / suivantes	250000 Euros / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,90% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00 %
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	1,12% (prélevés) - 30/09/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	18/03/2011: 100.00% FRANCE CAC MID & SMALL 21/02/2005: 100.00% FRANCE CAC MID & SMALL 190 03/01/1992: 100.00% SBF SECOND MARKET

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

©2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).

ACTION ■

Lexique ESG

**Investissement Socialement Responsable (ISR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

**ISR selon Amundi**

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



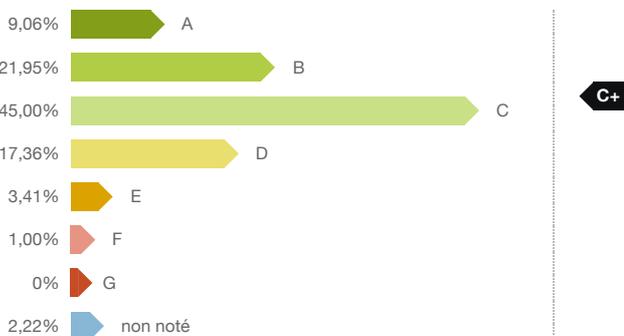
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G<sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille<sup>2</sup>

**Note ESG moyenne (source : Amundi)**

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

**Du portefeuille<sup>2</sup>**



**De l'univers de référence<sup>3</sup>**



**Evaluation par critère ESG**

Environnement	C+
Social	B-
Gouvernance	C-
Note Globale	C+

Indice : 100% FRANCE CAC MID & SMALL

**Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup>**

Nombre d'émetteurs	71
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	97,78%

**Label ISR**



<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

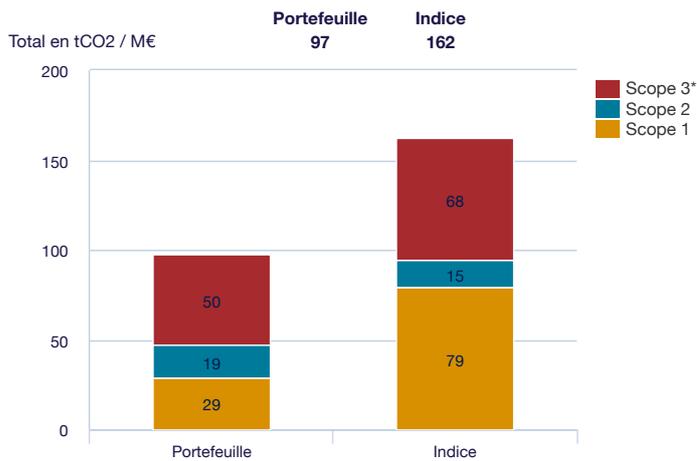
<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

## Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères\*.

### Environnement<sup>1</sup>

#### Emissions carbone par million d'euros investis



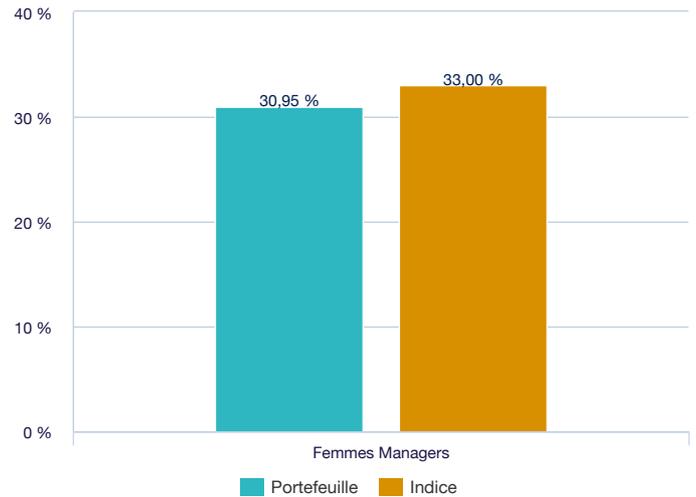
Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

\* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,89% 92,46%

### Social<sup>2</sup>

#### Mixité des Managers

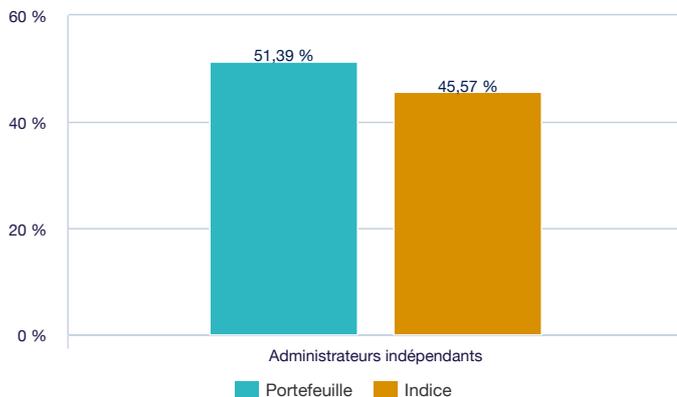


Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 73,53% 72,29%

### Gouvernance<sup>4</sup>

#### Indépendance du Conseil d'Administration

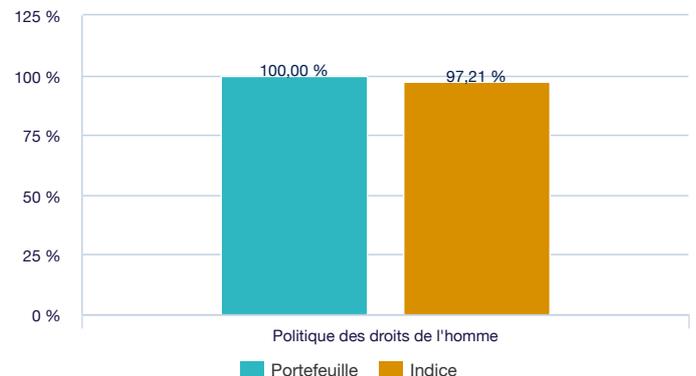


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 84,18% 91,87%

### Respect des droits Humains

#### Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 84,18% 91,87%

## Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros investis). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

**2. Mixité des managers.** Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

\*Conformément aux règles du Label ISR, il est toutefois possible que de manière ponctuelle cet objectif ne soit pas atteint.